

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 17 janvier 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00417 à D08-01-17/B-00419
Propriétaire(s) : La Société de logement communautaire d'Ottawa
Emplacement : 798-802, avenue Trojan
Quartier : 13 - Rideau-Rockcliffe
Description officielle : partie des lots 22 et 24, lot 23; plan enr. 679
Zonage : R2F
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en trois parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour les trois unités d'habitation existantes. La maison jumelée existante (située aux 800 et 802, avenue Trojan) et une moitié d'une autre maison jumelée (située au 798, avenue Trojan) seront conservées, une unité d'habitation sur chacune des parcelles proposées.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions, d'une mainlevée partielle d'hypothèque/charge et d'une hypothèque/charge. La propriété est représentée par les parties 1 à 7 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Parties	Façade	Profondeur	Superficie	Adresse municipale
B-00417	1 et 2*	9,11 m	32,79 m	298,7 m ²	798, avenue Trojan
B-00418	3 et 4*	9,12 m	32,77 m	299,5 m ²	800, avenue Trojan
B-00419	5, 6 et 7*	9,16 m	32,75 m	300 m ²	802, avenue Trojan

* Les demandes indiquent que la propriété fait actuellement l'objet d'une servitude sur les parties 2, 4, 6 et 7 aux fins d'accès aux services publics (Commission hydro-électrique d'Ottawa et Bell Canada).

LES DEMANDES indiquent que le bien-fonds ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.